

# Quand les conducteurs

**Sécurité routière** | Selon une étude inédite, Héraultais et Gardois s'autorisent



## BILLET

par PHILIPPE PALAT

### Écart de conduite

- « Eh, le 30, c'est quand tu veux le cligno. Ces Gardois, au volant, c'est une cata... »  
- « Tu l'as vu ce 34... Il se croit à Montpellier ou quoi. À Nîmes, elle existe la priorité... »  
Ainsi va la vie. Au volant, on est désagréable. Sectaire même. La faute, c'est toujours l'autre. Et, exquise jouissance, le département voisin en fait, la plupart du temps, les frais. N'empêche : au-delà de la boutade ethnologique et des rivalités territoriales, force est de constater qu'en voiture, nous les Méridionaux franchissons bien souvent la ligne jaune. Alcool, vitesse, téléphone, feu grillé, petit joint... tout nous semble permis. Le "pas vu pas pris" fonctionne à plein régime. On s'estime dans son droit. Pas question non plus de culpabiliser ni se s'imaginer un instant condamnable. Et pourtant les amendes sanctionnent ces écarts qui, chaque année, se traduisent par des statistiques de mortalité routière alarmantes. Et ce malgré les campagnes de prévention à répétition. C'est dire si, plutôt que de brander un imbécile code d'honneur, "30" et "34" devraient d'abord s'acheter une meilleure conduite.

## PAROLES DE CONDUCTEURS

Voici quelques citations relevées dans l'étude.

● **ALCOOL (1)** « Je maintiens que si je bois deux verres je suis parfaitement nickel pour conduire. » Un natif du Gard.

● **ALCOOL (2)** « C'est acceptable, car sinon tu sors plus, tu invites plus personne chez toi, quand on fait une bouffe à la maison tu fais apéritif,



sans te beurrer la gueule, tu vas prendre deux verres de vin (...) C'est des lois de circonstances. » Un "natif" de l'Hérault sur le dépassement du taux légal.

● **DROGUE (1)**. « C'est un abus que certains font et continuent à faire; c'est la fête. Ça fait partie de la fête et souvent elle finit mal, la fête! » Un usager du Gard sur le cannabis.

● **DROGUE (2)** « Y'a vraiment (...) aucun sentiment de mise en danger. Consommer de la coke le samedi en pleine journée et prendre le volant : les gens n'auront pas l'impression d'avoir pris un truc qui altère leur perception. » Un usager du Gard. Un autre de l'Hérault : « Quelqu'un sous cocaïne, s'il se fait arrêter, tout ira bien. Il pourra continuer à conduire car y'a très peu de moyens pour le détecter. »

● **VITESSE** « (...) On arrive sur Nîmes sur la rocade-est; on sort de la 2x2 voies limitée à 90 km/h. Une grande descente. Y'a personne et c'est tout d'un coup limité à 70 (...) Non, c'est de l'abus de pouvoir. C'est pour ça qu'après on a du mal à respecter les limitations ailleurs. » Un conducteur du Gard.

Le juge dit ce qu'il veut; nous, on fait ce qu'on veut... » C'est l'irrésistible phrase récurrente de l'Hiver, l'un des spectacles majeurs de l'humoriste Daniel Villanova qui sait si bien croquer les petits travers des Languedociens, décrits comme rebelles. Le cliché vaut-il règle? Ce qui n'est qu'une caricature amusante des gens du Sud est au cœur d'une enquête inédite que nous dévoilons.

Gardois et Héraultais sont-ils des conducteurs à part? Les conclusions sont sans appel: les auteurs concluent qu'ils s'autorisent une plus grande permissivité comparative à un groupe témoin en Loire-Atlantique. Qu'ils soient « natifs » ou récemment installés dans la région. Première du genre en France, l'étude a été lancée par l'ex-préfet Claude Baland en 2012 pour comprendre le "microclimat" dans ces deux départements, où l'on ne compte plus les morts sur les routes. Résultat, un pavé de 265 pages rédigé sous la houlette d'une psychologue, Sandrine Gaymard - qui se refuse à tout commentaire -, interdit de diffusion jusqu'à ce jour. Par peur de renforcer les clichés sur les méridionaux? Psychologue sociale à Nîmes, Karine Weiss dit: « La taille des échantillons ne permet pas de conclure quoi que ce soit. Normalement, ce genre d'étude prépare le terrain à une enquête beaucoup plus grande avec au moins 50 personnes par groupe (natifs, récents...) » Le chef de la sécurité routière de l'Hérault en convient (ci-dessous) même si elle a été « utile ».

« On veut savoir si le comportement de ces conducteurs s'inscrit dans la culture locale ou si d'autres facteurs sont en jeu », avait annoncé en 2012 le préfet Baland, paniqué devant l'hécatombe cette année-là: 179 morts dans les deux départements réunis, soit 68 tués de plus par rapport à la moyenne nationale. Après avoir été directeur général de la police, Claude Baland est président du comité d'éthique de... Renault. Il regarde dans le rétroviseur: « On voulait faire progresser les gens sans les stigmatiser. On ne voulait pas rendre cette enquête publique pour ne pas que les gens se disent: "Bon, puisque c'est dans nos gènes, pas besoin de faire d'efforts", et que nos objectifs soient irréalisables. On voulait être diplomates... »

■ **L'enquête** a été menée de façon inédite selon la méthode des focus group (ci-dessous), croisant point de vue des usagers et des forces de l'ordre.

DOSSIER  
**OLIVIER SCHLAMA**  
oschlama@midilibre.com



## Alcool, vitesse, permis: ce que dit l'étude

Les principaux points du diagnostic. **Drogues.** Pour les usagers natifs des deux départements, les auteurs disent avoir remarqué « un niveau de transgression plus élevé (...) dans une logique de "normalité et d'habitude" dans le Sud et notamment dans l'Hérault où les échanges portent sur différents types de stupéfiants ». Avec deux types d'arguments: « Ce n'est pas plus dangereux que l'alcool au volant et donc que cela devrait être accepté au même titre que l'alcool. » Le second argument « repose sur la comparaison avec la consommation de cocaïne dont les effets sur la conduite sont jugés plus graves alors que les risques de contrôles sont nuls par rapport au cannabis ».

**L'alcool.** Les natifs du Gard consultés « dressent un environnement très permissif » (...) Ceux de l'Hérault, eux, font, en plus, davantage « référence à l'alcool comme lien social », précise l'étude. Les Héraultais « font moins référence à des états de forte ébriété que les usagers du Gard, sauf à propos des jeunes. Mais ils font en revanche référence à des comportements irresponsables d'où se dégage le profil du conducteur qui se sent plus fort que les autres. »

**Excès de vitesse.** « L'opposition aux limitations, c'est-à-dire de les trouver injustifiées, n'est évoquée que par les conducteurs natifs du Gard et de l'Hérault », peut-on encore lire. « Les usagers du Sud discutent davantage la règle et semblent se caractériser par un rapport particulier à la vitesse. » Exemples: « À 130, je dors »; « le plus dur, c'est de ralentir, là il faut vraiment se faire violence. » Le non-respect des limitations est « quelque chose de normal ». Même son de cloche pour les usagers « récents »: « (...) La manière de traiter la question des limites injustifiées est beaucoup plus marquée dans le Gard. » Enfin, « les excès de vitesse ressortent davantage dans le Sud au niveau des pratiques des autres et notamment dans le Gard où l'on retrouve également, comme chez les natifs, l'idée d'un environnement plus agressif et la menace des autres sur sa conduite ». En gros, les autres sont toujours les responsables...

**Rouler sans permis.** « Cette pratique semble beaucoup plus légitime pour les natifs du Sud et les usagers récents de l'Hérault qui pointent davantage le caractère injustifié des retraits de points

(pour le téléphone, les petits excès de vitesse, pour un sens interdit pris en scooter). Ce sentiment peut s'expliquer par un niveau de transgression plus élevé dans le Sud qui rend ce type d'infractions bénignes aux yeux des automobilistes. » Mieux, les forces de l'ordre, dans le Sud, se montrent compréhensives des difficultés des usagers (durcissement des sanctions, manque d'inspecteurs du permis...) alors même qu'elles font référence à de multi-infractionnistes (permis jamais passés, stupés et alcool) et à des systèmes de fraudes organisés (société fantôme, fausse identité, etc.)! Les excuses avancées? Le travail, le retrait de points injustifié et le coût du permis.

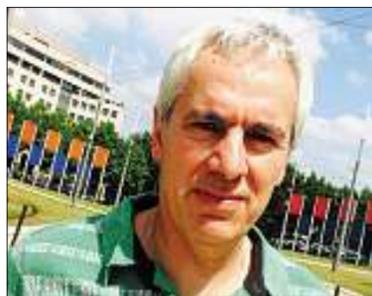
**Psychotropes, médicaments.** Selon l'étude, « ce sont les usagers natifs du Gard qui évoquent le plus de conditions pour lesquelles il est acceptable de conduire avec des substances médicamenteuses ». Pour les Héraultais, c'est plus mesuré: « Les médicaments sont mis au même niveau que les stupéfiants. » Ils « s'accordent tous pour dire que ce n'est pas acceptable de conduire avec ce type de produit (...) Cela devrait être sanctionné au même titre que l'alcool et le cannabis. »

## La clef, la prise de conscience

**Réaction** | « Pas question de stigmatiser les conducteurs. »

« Pas question de stigmatiser des conducteurs. Ni d'en conclure que l'on serait plus permissif dans le Sud. On voudrait que cette étude serve, que les conducteurs se reconnaissent dans les comportements dérogatoires qui y sont décrits et prennent conscience que le fautif, ce n'est pas toujours l'autre. »

Responsable de la sécurité routière au sein de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault, Vincent Montel résume l'esprit de cette étude basée sur les focus group, ou entretiens groupés, qui « libèrent la parole ». Chacun y dit certes ce qui est socialement admis (boire plus de deux verres d'alcool est interdit, par exemple). Mais dès lors qu'un participant s'autorise à dire ce qu'il a sur le cœur, les autres se mettent eux aus-



■ **Vincent Montel, de la sécurité routière** : « On voudrait que l'étude serve. » O. SC.

si à tenir des propos plus authentiques. « Ce qui est intéressant, c'est de savoir dans quelles conditions on ne respecte pas la règle », note Vincent Montel. Et ce, quelle que soit la raison invoquée: « ce n'est pas légitime; les autres font pareil... La sécurité routière travaille à amé-

liorer le comportement des conducteurs et les infrastructures. « Une règle n'est respectée que si elle est respectable. » Vincent Montel reprend l'idée-force de l'étude. « On a travaillé, depuis, à faire comprendre à tel maire que ce n'est pas forcément cohérent de limiter son entrée de ville à 50 km/h ou de placer un stop sur une voie principale. Cela dévalorise l'interdit qui n'est donc pas forcément respecté. »

« Sur un même axe, les gens ne comprennent pas les limitations de vitesse multiples. Avec le conseil départemental, on a pu les harmoniser sur Montpellier-La Grande-Motte, Montpellier-Palavas, à Lattes... », dit Philippe Lermine, son adjoint. Des actions ont été lancées, toujours à la suite de l'étude. Sur l'alcool au volant par exemple. Et bientôt sur les deux-roues.

## Du téléphone à la ligne continue

« Il semble que, pour les usagers du Sud, le téléphone au volant soit quelque chose de beaucoup plus légitime en soi. Nous avons constaté beaucoup de postures et d'argumentations défensives, notamment dans le Gard: "sanction trop lourde", "ce n'est pas plus dangereux que manger, fumer, boire ou regarder la TV". » Cette posture est, toujours selon cette étude, « moins marquée dans l'Hérault ».

Pour ce qui concerne le franchissement des lignes blanches continues, « on observe plus de "conditionnalité" dans le Sud et notamment dans le Gard (...) associée à des pratiques très transgressives chez autrui ». En clair, les conducteurs gardois se trouvent beaucoup de raisons de ne pas respecter cette règle du Code de la route, notamment à cause de « véhicules lents ».

# prennent trop de liberté

de larges entorses au Code de la route. Enquête et réactions.

**« Le postulat de départ est choquant »**

Le postulat de départ de l'étude est choquant. Comme s'il y avait un gène, une prédisposition à l'incivilité et au non-respect des règles. Avocat spécialisé dans les délits routiers, co-fondateur de l'Automobile-club des avocats (ACA), le Montpelliérain Jean-Charles Teissèdre ne goûte pas l'angle de cette enquête sur le comportement des Héraultais et des Gardois au volant.

« Le lieu de résidence et les mœurs font partie des critères qui tombent sous le coup de la loi pénale, ajoute-t-il. Ils sont constitutifs d'une discrimination. Et ce n'est pas pour rien ! Surtout qu'ici on opère un distinguo entre les natifs et les non-natifs du Gard et de l'Hérault pour les opposer à ceux de la Loire-Atlantique. » L'avocat complète: « Le rapport, sous couvert d'une démarche scientifique, rationalise des clichés sur les gens du Sud et les différences entre la France du Nord et la France du Sud. Chaque Français a droit à ses clichés et les auteurs reconnaissent dans leur conclusion qu'ils ont fait partie de leur postulat de départ. » Et encore: « Le rapport semble avoir pour objectif de valider la thèse de l'auteur du rapport sur la conditionnalité de la règle, thèse citée à tout bout de champ comme s'il s'agissait d'un fondement sérieux et irréfutable. »

Certes, reconnaît-il, il peut y avoir quelques différences culturelles entre le Nord et le Sud. À Paris, il est, par exemple, impensable pour un piéton de traverser quand le feu est rouge, même s'il n'y a aucune voiture en approche. « Il faut éduquer »,



■ J.-C. Teissèdre, avocat à Montpellier. O.S.C.

propose Jean-Christophe Teissèdre. Il rappelle que « beaucoup de moyens sont mobilisés pour la répression sur les routes. Et c'est tant mieux si on obtient des résultats. Pour sortir de cette obsession, on pourrait en mettre aussi, en matière économique et financière, parent pauvre de la justice. »

**La responsabilité d'un organisateur sera peut-être un jour engagée**

De son côté, Rémy Josseaume, président national de l'ACA, juge que « l'alcool est indissociable des fêtes qui sont très nombreuses dans le Sud. À tel point que le Sud a développé une culture de la fête. Et quand les fêtes sont plus nombreuses, l'alcool suit le même rythme. »

L'avocat soulève une possibilité pénale: « La vente d'alcool est souvent l'un des moyens de financer les fêtes locales. Peut-être qu'un jour, la responsabilité d'une collectivité, d'une mairie, d'un organisateur de soirée au sens large pourra être engagée ? On le fait déjà pour un cafetier qui vend de l'alcool à gogo. La justice est de plus en plus active pour débusquer la responsabilité des tenanciers. »

**« C'est un peu partout pareil même si... »**

Le Gardois Jacques Brinet, 49 ans, quatre fois champion de France d'auto-cross, tient également un magasin de vente de voitures d'occasion à Milhaud. « Pour des compétitions, je vais un peu partout en France, confie-t-il. Je ne vois pas pourquoi les conducteurs seraient davantage indisciplinés ici plus qu'ailleurs. Vitesse, alcool, etc. J'entends un peu le même discours partout », dit-il. Il va plus loin: le Gard est sensibilisé à l'insécurité routière, selon lui. Les conducteurs de ce département seraient même de plus en plus vertueux, à l'entendre.

**On se trouve des excuses**

« J'ai participé à une grosse soirée à Bellegarde samedi soir avec de gros fêtards, énonce-t-il, et justement dans presque chaque groupe ce soir-là il y avait un capitaine de soirée qui, lui, est resté sobre. Pour la dernière feria, c'était pareil. Les gens étaient inquiets des risques. Nombreux sont ceux qui se demandent s'il y aura bien des navettes pour rentrer chez eux. Je fréquente toutes les générations - mon fils a 22 ans - et toutes font attention aux risques, à l'alcool, etc. » Il a la même impression s'agissant des drogues. Pour autant, Jacques Brinet ajoute que « parfois, c'est vrai, certains boivent deux ou trois verres avant de prendre le volant mais ils font quand même attention. Ce n'est pas comme s'ils buvaient un litre ! » C'est justement cette distance avec la règle que relève à longueur de pa-



■ Le Gardois Jacques Brinet. D.R.

ges l'étude sur le comportement des conducteurs gardois et héraultais. À ce titre, Jacques Brinet trouve cette étude « un peu excessive. La réalité n'est pas si noire », juge-t-il.

Sur la vitesse, en revanche, le pilote gardois est plus mesuré. Comme le décrit si bien l'étude, il finit par reconnaître qu'effectivement « il existe des courses sauvages entre jeunes », citant ces « trois jeunes Nîmois qui se sont enroulés récemment autour d'un platane ». Il convient qu'il « y a un travail de fond à faire pour tous ces jeunes qui font des trucs sauvages. Il y a un manque d'encadrement pour ces passionnés. »

En énumérant de récentes catastrophes routières dans le Gard, comme en mai, à Clarensac, où une jeune femme s'est tuée, Jacques Brinet affirme que « nous avons tous ce genre d'accidents en permanence en tête. Même les jeunes. Et c'est vrai que l'on se trouve facilement des excuses. On se dit que si tel accident a été mortel, c'est parce qu'il y avait une buse dans le fossé par exemple. En fait, on parle toujours de l'autre, pas de soi-même. C'est dommage », finit-il par avouer.



**LA PHRASE**

« Première cause de mortalité sur la route en France, l'alcool est présent dans un tiers des tués dans la région. »

Les auteurs de l'étude.

**LE CHIFFRE**

**1 600**

C'est le nombre de jours de fêtes votives par an dans le Gard et l'Hérault selon l'étude sur les comportements des conducteurs. Celles-ci sont principalement concentrées sur une période de cinq mois de l'année, de mai à septembre.

**Routes: le nombre de morts encore en hausse**



■ Il y a une semaine, Jerry Collins et son épouse décédaient sur l'A9. J.-P.A.

En 2010, il y a eu 104 tués dans l'Hérault et 74 tués dans le Gard. Quatre ans plus tard, en 2014, la sécurité routière a comptabilisé 94 tués sur les routes héraultaises et 43 morts sur les routes gardoises. « Cette année, la hausse est sensible: au 9 juin, on compte déjà 48 tués dans l'Hérault contre 34 à la même date l'année dernière. Et 34 tués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans le Gard contre 13 à la même date en 2014 », commente Vincent Montel.

Une centaine de personnes meurent chaque année sur les routes. À l'exception de 2013 où il n'y avait eu « que » 70 tués. « C'est le deuxième département de l'Hexagone qui compte le plus de morts sur les routes derrière les Bouches-du-Rhône (127 tués en 2014). » Le chef du service sécurité routière de la DDTM de l'Hérault ajoute que, traditionnellement, on compte un tiers de tués en ville pour deux-tiers des accidents et à l'inverse, deux-tiers des tués hors agglomération pour un tiers des accidents.

**À l'université**

Mélanie Lelong, Caroline Lopez et Alexandre Zwertvaegher soutiendront leur mémoire de master en public à l'université de Nîmes (\*) sur des sujets de recherche portant sur la répression pénale des violences routières ayant entraîné des accidents mortels. Ces soutenances s'effectueront devant les membres de l'association Charlotte Matthieu Adam. Celle-ci est formée de familles de victimes et demande devant les tribunaux que de tels faits ne soient plus qualifiés d'homicides involontaires. (\*) Vendredi 19 juin, de 17h à 18h30, site Vauban, Amphi A3.

## Fêtes votives: le taureau par les cornes

**Prévention** | Charte avec les maires, présence d'associations spécialisées...

La fête locale est un enjeu considérable. Pour le maire d'abord qui peut être tenu pour fautif si un accident ou une bagarre mortelle surviennent et qui peut y jouer sa réélection. « Si le maire la fait interdire, on le pend », lance ainsi, dans l'étude, un habitué de ces séculaires fêtes votives - 257 dans le Gard, 186 dans l'Hérault - auxquelles les auteurs ont consacré un large chapitre.

**Gros travail de fond**

L'étude « exploratoire » ne propose rien de révolutionnaire et doit être suivie d'une seconde, plus approfondie. On peut y lire par exemple que « la consommation excessive d'alcool n'est jamais tolérée de la part des maires. La population jeune est clairement pointée du doigt. Prévoir un capitaine de soirée est la meilleure solution (...) ».

Cette enquête intervient dans la foulée du coup de sang de l'ex-préfet du Gard, Hugues Bouziges. Le 7 décembre 2012, cinquante maires gardois et présidents de comité des fêtes s'étaient réunis à Vauvert pour faire le point sur la volonté du préfet de carrément limiter les jours de festivités. Un crime de lèse-festaire ! Se basant sur le fait qu'il y a « plus de jours de fêtes (800) que de jours au calendrier », il avait recensé, cette année-là, 51 rixes, 35 blessés, 26 personnes interpellées et trois écrouées.



■ Il existe 257 manifestations dans le Gard et 186 dans l'Hérault. Photo BRUNO CAMPELS

« Il y a toujours une alcoolisation massive lors de ces fêtes qui induisent des comportements inadmissibles. Mais tous les acteurs, maires en tête, se mobilisent. Il y a eu un gros travail de fond pour garder cette tradition qui maintient le bien-être ensemble », reconnaît Christophe Borgus.

Le directeur de cabinet du préfet du Gard explique qu'une vingtaine de communes viennent de signer (ou vont le faire) une charte avec la pré-

fecture et des associations spécialisées. « Elle n'a certes pas de valeur juridique mais elle est importante, confie encore Christophe Borgus. L'État s'engage à apporter son soutien aux communes, en organisant des sessions de formation sur les règles de sécurité par exemple. Les maires s'engagent, eux, à fournir des stands de prévention et des aires de repos avec des intervenants de sécurité routière. » En espérant que les

prochains bilans seront au moins aussi « positifs » que celui de 2014 où il y a eu « peu de drames ».

**Présence d'une association aux afters sur les prés du Cailar**

Coordinateur de la prévention à l'association gardoise Samuel-Vincent, Olivier Guibaud souligne que tout le monde a pris le taureau par les cornes depuis le coup de gueule de l'ex-préfet. Des moyens ont été mis sur la prévention. Rien que cette association bénéficie d'une aide 7000 € pour financer la présence de deux ou trois intervenants tout au long des fêtes à Marguerittes, Saint-Gilles, Beaucaire, Le Cailar et Vauvert. Via un dispositif baptisé les Piafs (prévention, action, fêtes, solidarité), elle dresse des stands au cœur des manifestations, organise des maraudes, distribue éthylo-tests... « Le tout, avec un discours bienveillant et éducatif », précise-t-il.

Mieux, l'association a réussi à imposer depuis 2013 sa présence rassurante lors d'afters sur les prés du Cailar également utilisés par Vauvert et Aimargues pendant leurs fêtes. « Nos actions portent leurs fruits. Elles créent du lien, rassurent les parents. Et il y a moins de bagarres et de conduites excessives », estime Olivier Guibaud. Avec Olivier Borgus, il partage l'idée qu'un jour la responsabilité des organisateurs pourrait bien être engagée après un drame.